

## PRIX DU JOURNALISME DE TV « ILARIA ALPI »

**Né en 1995 d'une idée de l'association culturelle Comunità Aperta de Riccione (Rimini – Côte Adriatique, Italie), le Prix est dédié à Ilaria Alpi, une journaliste de Rai (télévision publique italienne) tuée en Somalie le 20 mars 1994 avec le caméraman freelance Miran Hrovatin. Depuis quatorze ans, ce Prix représente, en Italie, l'un des moments les plus importants de réflexion et de débat sur le journalisme d'investigation.**

**Ilaria Alpi a travaillé comme journaliste avec engagement et sens éthique, non communs. Ce type de journalisme, aujourd'hui, est un point de référence qui doit être indiqué, promu et valorisé.**

**Le Prix du Journalisme de TV ayant son nom, donc, naît pour reconnaître et valoriser l'engagement pour l'investigation de TV sur les sujets sociaux.**

### **Avis de concours 2008**

Le concours est réservé aux **reportages et aux investigations journalistiques de TV** abordant des sujets d'**engagement civil et social** (solidarité, non violence, justice, droits de l'homme, emploi). Les reportages seront évalués pour les aspects liés à leur valeur journalistique. Par conséquent, l'utilisation d'équipements non de pointe en termes de technologie ne sera pas discriminante.

Le Prix du journalisme de TV Ilaria Alpi pour les journalistes et les titres de journaux non italiens prévoit les sections suivantes :

#### **Prix Meilleur Reportage International :**

réservé aux reportages et aux investigations diffusés sur des chaînes de télévision nationales et internationales. Les rédactions journalistiques de TV ou les mêmes journalistes peuvent envoyer au Secrétariat du Prix trois reportages de télévision au maximum. Le Prix Meilleur Reportage International s'élève à 2 500 euros.

#### **Prix International Miran Hrovatin :**

les rédactions journalistique de TV, les caméramans de télévision ou les journalistes vidéo peuvent envoyer au Secrétariat du Prix des reportages qui seront évalués pour les images proposées. Les reportages participant aux autres sections concourent automatiquement pour le Prix Miran Hrovatin, égal à 2 500 euros.

**Les Finalistes seront sélectionnés** selon le jugement sans appel du jury qui sera présidé par **Italo Moretti** et composé de **Luca Ajroldi, Alessandro Banfi, Gerardo Bombonato, Giovanna Lio, Paolo Meucci, Roberto Morrione, Paola Palombaro, Sandro Provvisionato, Roberto Scardova, Andrea Vianello, Romano Tamberlich, Andrea Iervolino, Claudio Speranza et Stefano Paolillo.**

**Les lauréats seront désignés par le Jury mentionné ci-dessus avec :**

- **Francesco Zizola, photographe**
- **Concita De Gregorio, journaliste**
- **Enrico Menduni, professeur d'université**
- **Wilma Labate, réalisateur**
- **Giancarlo De Cataldo, écrivain**

Tous les films en concours devront être **réalisés pas avant janvier 2007.**

**Les films participant au concours devront être envoyés sur support Betacam ou DV Cam ou Mini Dv et devront être accompagnés de :**

- **trois copies sur DVD** (avec finalisation) ;
- petit résumé ;
- liste des dialogues en langue anglaise ;
- fiche d'inscription téléchargeable du site [www.ilariaalpi.it/premio](http://www.ilariaalpi.it/premio), entièrement remplie et signée ;
- curriculum vitae de l'auteur.

**Les films devront être en langue originale et sous-titrés en anglais. Ils peuvent avoir une durée comprise entre 10 et 60 minutes.**

Toute la documentation devra être envoyée à :

**Segreteria organizzativa Premio « Ilaria Alpi »,  
c/o Comune di Riccione - Villa Lodi Fè  
Via delle Magnolie, 2 – 47838 Riccione (RN), Italie  
Tél : ++39 0541.691640 Fax : ++39 0541.475803  
[www.ilariaalpi.it](http://www.ilariaalpi.it) [info@ilariaalpi.it](mailto:info@ilariaalpi.it)**

**Tous les films parvenus avant 12h00 du 5 avril 2008 seront considérés comme valables.** Aucun droit d'inscription n'est prévu.

Il est possible d'envoyer également d'autres reportages hors concours qui pourront être projetés pendant les journées du Prix. Même des reportages présentés par les rédactions, et pas directement par l'auteur, pourront participer.

Le **Prix Ilaria Alpi** est autorisé à :

1. déposer (les œuvres parvenues ne seront pas rendues), dans les archives audiovisuels de l'Observatoire Ilaria Alpi, l'original et les copies du reportage présenté au concours, à des fins exclusivement de conservation, didactiques, de divulgation (consultation et prêt) et non commerciales ;
2. reproduire et divulguer les images (*frame*) tirées des œuvres présentées au concours dans les publications et dans le matériel de publicité du Prix Ilaria Alpi ;
3. utiliser les reportages présentés au concours, en mentionnant leur production et leur auteur, dans un but d'information et de promotion, pendant 3 minutes chacun au maximum, dans les situations suivantes :
  - pendant les journées du Prix Ilaria Alpi et des manifestations liées ;
  - sur un CD-Rom / DVD vidéo ;
  - sur des sites Internet ;

**Le Prix du Journalisme de TV se déroulera à Riccione le 5, 6 et 7 juin 2008.**